

## Fiche Réflexe N° 43

### Comment gérer les récompenses pour les adhérents ?

#### A) Définition des attributions aux membres de l'association

Des récompenses sont accordées par le conseil d'administration aux membres du SOUVENIR FRANÇAIS qui ont rendu des services à l'association et se sont fait remarquer par l'activité et le dévouement qu'ils ont déployé. L'ancienneté de présence au sein de l'association **ne constitue pas le seul critère** d'attribution.

Les différentes récompenses du SOUVENIR FRANÇAIS sont listées ci-dessous par ordre d'importance et avec leurs conditions minimum d'ancienneté :

1. <b>Certificat d'engagement</b> en qualité de gardien de la mémoire (non contingenté)	à partir de la classe de 6ème, à titre d'encouragement	Géré par le président de comité
2. <b>Diplôme d'honneur</b> (non contingenté)	à partir de 2 ans de présence active au sein de l'association	Géré par le délégué général
3. <b>Médaille de bronze</b> (contingentée à 5 % du nombre d'adhérent)	à partir de 4 ans après l'octroi du diplôme d'honneur	Gérée par le délégué général
4. <b>Médaille d'argent</b> (contingentée à 1 % du nombre d'adhérent)	à partir de 4 ans après l'octroi de la médaille de bronze et de nouveaux services rendus ou responsabilités exercées	Gérée par le délégué général
5. <b>Médaille de vermeil</b>	à partir de 4 ans après l'octroi de la médaille d'argent	Gérée par le siège national
6. <b>Médaille de vermeil avec bélière laurée</b>	à partir de 5 ans après l'octroi de la médaille de vermeil	Gérée par le siège national
7. <b>Cravate d'honneur</b>	à partir de 15 ans après l'octroi de la médaille de vermeil avec bélière laurée et la possession de toutes les médailles précédentes	Gérée par le siège national

Le déroulement de la carrière des décorés se structure **en 34 ans** entre le diplôme d'honneur et la cravate d'honneur.

Les récompenses sont harmonisées pour l'ensemble des adhérents. Les délégations et les comités ne créent aucune autre décoration, diplôme ou récompense.

Le certificat d'engagement en qualité de gardien de la mémoire se présente sous la forme – après pliage – d'un petit livret (annexe 1).

#### B) Gestion des récompenses

##### b.1) Certificat d'engagement en qualité de gardien de la mémoire

- Il est attribué par les présidents de comité.  
Il est signé par le délégué général et par le président de comité.
- Il est attribué systématiquement à tous les jeunes qui participent à des initiatives organisées ou soutenues par le SF (voyages mémoriels, expositions, rencontres, etc.).
- Il appartient aux présidents de comité de demander au service du suivi de la gouvernance des délégations et des comités du siège - **entre le 15 et 31 décembre de l'année écoulée** - le nombre de certificat souhaités.

**Des demandes complémentaires** pourront être effectuées entre le 15 et 30 juin.

Les noms des jeunes gardiens ne seront pas relevés par le siège national.

**Le nombre de certificats attribués sera précisé dans le rapport annuel du comité.**

## b.2) Diplôme d'honneur, Médailles de bronze et d'argent

Ces 3 récompenses sont attribuées par les délégués généraux, en fonction de la progression précisée au point A.

**Il appartient aux délégués généraux :**

- de tenir impérativement à jour leurs listes d'attribution des diplômes d'honneur, médailles bronze et argent ;
- d'adresser régulièrement leurs listes de récipiendaires par email au service du suivi de la gouvernance des délégations et des comités du siège (chancellerie@souvenir-francais.fr). Ce récapitulatif sert de base pour l'expédition du quota de récompenses pour la nouvelle année (annexe 3).

***Nota :** le service du suivi de la gouvernance des délégations et des comités communiquera la liste au service de la Revue ; à charge pour la rédactrice en chef de les insérer dans la Revue du SF.*

Les délégués généraux bénéficient chaque année **d'un quota de récompenses :**

- non contingenté pour le diplôme d'honneur ;
- 5 % du nombre d'adhérents de l'année N-1 pour la médaille de bronze ;
- 1 % du nombre d'adhérents de l'année N-1 pour la médaille d'argent ;

***Nota :** Ce quota est indicatif. Il n'y a aucune obligation pour les délégués généraux de le consommer.*

- Il appartient aux délégués généraux de demander **entre le 15 et 31 décembre de chaque année**, leur quota de récompenses.

**Des demandes complémentaires** pourront être effectuées entre le 15 et 30 juin et elles devront être clairement justifiées.

**Le nombre de récompenses attribuées sera précisé dans le rapport annuel de la délégation.**

L'attribution du quota pour l'année N+1 est conditionné par les éléments présentés dans le rapport annuel de l'année N.

## b.3) Médailles de vermeil, de vermeil avec bélière laurée et cravate d'honneur

Ces 3 dernières « grandes » récompenses sont attribuées sous la seule responsabilité du siège national.

La liste des membres du SF à honorer devra être envoyée par email au service du suivi de la gouvernance des délégations et des comités du siège (chancellerie@souvenir-francais.fr) :

- en même temps que les demandes précédentes (entre le 15 et 31 décembre) ;
- et entre le 15 et 30 juin de chaque année ;

Le nombre de décorations de ces 3 grades n'est pas contingenté **mais** le nombre d'années d'adhésion devra être **respecté**, et des mérites exceptionnels devront être évoqués.

Les dossiers de ces 3 grades seront examinés par le Bureau de l'association et validés par le conseil d'administration.

Les demandes pour ces récompenses seront présentées à partir du document joint (annexe 4) à compléter et signer par les délégués généraux.

Le service du suivi de la gouvernance des délégations et des comités au siège national pourra être appelé à demander des précisions en particulier pour l'attribution de la cravate d'honneur.

***Nota :** le service du suivi de la gouvernance des délégations et des comités communiquera la liste des adhérents concernés au service de la Revue ; à charge pour la rédactrice en chef de les insérer dans la Revue du SF.*

### C) Cas d'adhérents oubliés

Concernant les adhérents qui auraient été oubliés depuis plusieurs années et dans le cas où leur adhésion n'aurait pas connu de rupture, les médailles suivantes leurs seront attribuées **sous la seule responsabilité des délégués généraux** :

- oubli **supérieur ou égal à 7 ans** > la médaille de bronze
- oubli **supérieur ou égal à 13 ans** > la médaille d'argent

Il devra également être tenu compte de l'activité de ces adhérents « oubliés » au profit de l'association.



Pour en savoir plus :  
le-souvenir-francais.fr

<https://le-souvenir-francais.fr/la-lettre/>

01 48 74 53 99

infos@souvenir-francais.fr



LeSFofficiel

@SF\_Siege

lesouvenirfrancaisofficiel

20 rue Eugène Flachat – 75017 Paris

## LES 7 ENGAGEMENTS DES GARDIENS DE LA MÉMOIRE

1 2 3 4

Apprendre l'histoire de la France combattante, et plus particulièrement celle des guerres qui nous ont permis de garder notre liberté.

5

Participer aux initiatives des comités du Souvenir Français, en particulier la sauvegarde des tombes des Morts pour la France.

2

Visiter les grands lieux de la mémoire combattante.

6

Participer au moins une fois à la cérémonie de ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

3

Participer aux cérémonies organisées lors des journées nationales commémoratives, en particulier le 8 mai et le 11 novembre.

7

Adhérer au comité local du Souvenir Français.

4

Participer aux concours scolaires organisés sur le thème de la mémoire des guerres contemporaines (Concours national de la Résistance et de la Déportation).

## LE SOUVENIR FRANÇAIS

Association mémorielle

### Certificat d'engagement en qualité de Gardien de la mémoire

Attribué à \_\_\_\_\_  
pour sa participation à la sauvegarde et à la transmission de l'histoire combattante.

A \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Le Délégué général du Souvenir Français  
du département

Le Président du Comité du  
Souvenir Français

## LE SOUVENIR FRANÇAIS C'EST ...

**Une date :** 1887 Le Souvenir Français est créé avec le soutien du gouvernement républicain.

**Un nom :** François-Xavier NIESSEN, fondateur de l'association.

**Un chiffre :** Le Souvenir Français rassemble 220.000 adhérents.

**Une implantation :** Dans 105 départements, 1.600 comités, 60 pays.

**Un ravivage :** Le 26 novembre, Le Souvenir Français ravive la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

**Une quête :** Les 30 octobre, 1er et 2 novembre, pour sauvegarder les tombes des Morts pour la France dans les cimetières communaux.

**Une application :** Mémoire d'Homme pour localiser les tombes de Morts pour la France dans les cimetières communaux.

**Une ambition :** Qu'aucun élève ne quitte sa scolarité sans avoir visité un lieu de la mémoire combattante et participé à, au moins, une cérémonie.



# LE SOUVENIR FRANÇAIS

ASSOCIATION NATIONALE FONDÉE EN 1887  
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE LE 1<sup>er</sup> FÉVRIER 1906

*“À nous le souvenir, à Eux l'immortalité”*

**Le Président Général du Souvenir Français a décerné**

*le Diplôme d'Honneur*

à .....

*En reconnaissance des services rendus au Souvenir Français*

Paris, le .....

**Le Délégué Général**

**Le Président Général**



**Le Contrôleur Général des Armées (2S)  
Serge BARCELLINI**



# FICHE DE DEMANDE DES 3 « GRANDES » RÉCOMPENSES



Liste des membres du SOUVENIR FRANÇAIS à honorer est à envoyer régulièrement par le délégué général à [chancellerie@souvenir-francais.fr](mailto:chancellerie@souvenir-francais.fr) entre le 15 et 31/12 de l'année écoulée. Les compléments demandés entre le 15 et 30/06 devront être clairement justifiés.

Année  
à préciser

AAAA

Comité de \_\_\_\_\_

Délégation générale \_\_\_\_\_

**Cocher la case** de la récompense demandée – Rappel : Nbre de décoration non contingenté **mais** nbre d'années d'adhésion à respecter et mérite exceptionnel à évoquer.

- médaille de VERMEIL  
 médaille de VERMEIL avec BELIERE LAURÉE  
 Cravate d'HONNEUR

**Coordonnées** du récipiendaire

Monsieur     Madame

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_

**Le récipiendaire a-t-il déjà obtenu** la récompense du grade précédent ?

OUI     NON

Si oui, précisez laquelle \_\_\_\_\_

A quelle date \_\_\_\_\_ N° de la Revue SF \_\_\_\_\_

**Motif** de la demande de récompense

Président     depuis le \_\_\_\_\_  
Vice-président     depuis le \_\_\_\_\_  
Trésorier     depuis le \_\_\_\_\_  
Secrétaire     depuis le \_\_\_\_\_  
Autre (\*)     depuis le \_\_\_\_\_

*Fait partie de la  
gouvernance du comité*

(\*) préciser \_\_\_\_\_

**Préciser les raisons de la présente demande**

*exemples : fait la quête depuis xx années, aide à la récupération des cotisations chaque année, participe à l'entretien des tombes, etc.*

*Simple adhérent*

**AVIS DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL**

*date ET signature  
du Président du comité*

*(date ET signature)*